



Commission des champs de bataille nationaux

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2025

© Sa Majesté le Roi du Chef du Canada
Représenté par le ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes
et ministre responsable des Langues officielles, 2025
No° de cat. CH58-2/14F-PDF
ISSN 2819-1072

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Introduction

Ce rapport financier trimestriel a été préparé par la direction, tel qu'exigé par l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Ce rapport financier devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses 2025-2026](#). Ce rapport financier trimestriel n'a pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen externe.

Mandat et activités de programmes

La Commission des champs de bataille nationaux (la Commission), en tant que gestionnaire du parc des Champs-de-Bataille, permet aux Canadiens de bénéficier du premier parc historique national au Canada et de l'un des plus prestigieux parcs urbains au monde. La Commission assume la responsabilité de l'administration, de la gérance, de la conservation et de la mise en valeur du parc des Champs-de-Bataille (situé dans la Ville de Québec) ainsi que de la gestion des fonds attribués à cette fin. La Commission tient son mandat de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*, promulguée le 17 mars 1908, et de ses amendements. La Commission est un établissement public inscrit à l'Annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles est responsable de cette organisation.

La Commission a deux activités de programme, soit la Conservation et la Promotion du patrimoine, en plus des Services internes. Vous trouverez un complément d'information sur le mandat, les rôles, les responsabilités et les programmes de la Commission dans le [Plan ministériel 2025-2026](#).

Méthode de présentation du rapport

Ce rapport financier trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser de la Commission accordées par le Parlement et utilisées par la Commission de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses pour l'exercice financier 2025-2026. Ce rapport financier trimestriel a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

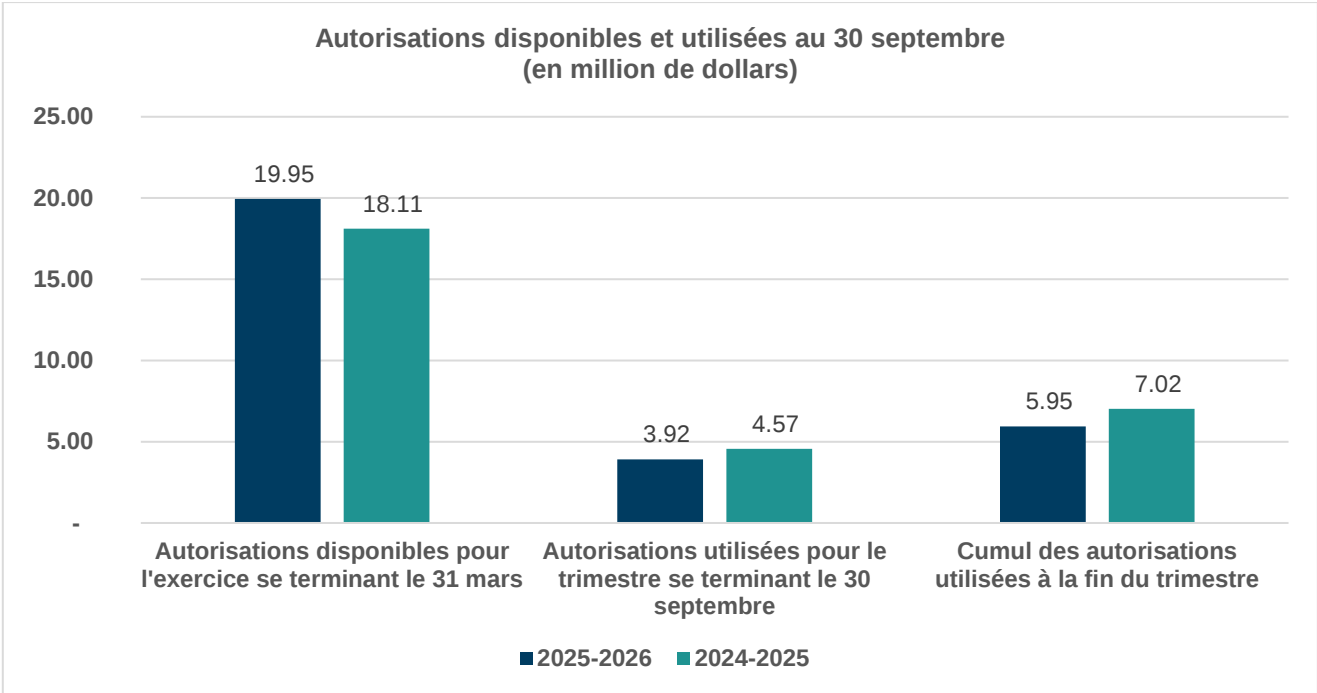
Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise des lois sous forme de pouvoir législatif de dépenser à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissout pour la tenue d'une élection générale, l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* autorise le gouverneur général, sous certaines conditions, à lancer un mandat spécial autorisant le gouvernement à retirer des fonds du Trésor. Un mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il a été établi.

La Commission utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont présentés selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses.

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

La présente section souligne les éléments significatifs qui ont contribué aux changements sur le plan des autorisations disponibles pour l'exercice, ainsi que des dépenses trimestrielles et cumulatives pour le trimestre terminé le 30 septembre 2025. Le graphique suivant donne un aperçu des variations des autorisations disponibles et des dépenses. Des détails supplémentaires sur ces variations se retrouvent aux sections suivantes.



Autorisations disponibles et utilisées au 30 septembre en million de dollars – version texte

Exercice	2025-2026	2024-2025
Autorisations disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars	19,95	18,11
Autorisations utilisées pour le trimestre se terminant le 30 septembre	3,92	4,57
Cumul des autorisations utilisées à la fin du trimestre	5,95	7,02

Variation des autorisations

Au 30 septembre 2025, les autorisations disponibles pour l'exercice 2025-2026 ont augmenté de 1,84 M\$ en comparaison avec le même trimestre de l'exercice précédent, passant de 18,11 M\$ à 19,95 M\$, soit une hausse de 10 %. Cette variation est une combinaison des variations suivantes :

- Une variation à la hausse de 3,82 M\$ pour le financement de projets de maintien d'actifs effectués sur deux exercices, soit 3,07 M\$ en 2024-2025 et 6,89 M\$ en 2025-2026. En 2024-2025, 9,96 M\$ avaient été accordés, mais 6,89 M\$ ont dû être reportés à 2025-2026 à cause de délais dans la planification des travaux de remplacement de la toiture du Musée des plaines d'Abraham et de réfection des serres, tous sous la gestion de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC);
- Une baisse de 2,2 M\$ pour des autorisations temporaires obtenues en 2024-2025 pour les paiements en remplacement d'impôt (PERI); au 30 septembre 2025, ces autorisations n'avaient pas encore été renouvelées;
- Une hausse de 0,14 M\$ attribuable aux reports de budget de fonctionnement d'un exercice à l'autre;
- Une hausse de 0,08 M\$ pour les régimes d'avantages sociaux des employés.

État des autorisations au 30 septembre (en millier de dollars)	2025-2026			2024-2025			Variance		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice terminé le 31 mars 2025	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles	Crédits utilisés pour le trimestre	Cumul des crédits utilisés
Dépenses de programme	17 140	3 716	5 544	15 374	4 384	6 649	1 766	(668)	(1 105)
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	811	203	406	732	183	366	79	20	40
Dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	2 000	-	-	2 000	-	-	-	-	-
Autorisations totales	19 951	3 919	5 950	18 106	4 567	7 015	1 845	(648)	(1 065)

Variation des dépenses

Comparé à l'exercice précédent, le total des dépenses enregistrées à la fin du trimestre se terminant le 30 septembre ont diminué de 1,06 M\$, passant de 7,01 M\$ à 5,95 M\$, soit une baisse de 18 %. Ces dépenses représentent 30 % des autorisations disponibles, comparativement à 39 % à pareille date à l'exercice précédent. Cette variation est une combinaison des variations suivantes :

- La principale variation à la baisse est de 0,95 M\$ dans l'article 'Services de réparation et d'entretien'; aux deux premiers trimestres de l'exercice précédent, des paiements importants avaient été faits pour la fin des travaux de consolidation d'une falaise, pour la réfection d'une allée menant au Musée des plaines d'Abraham et pour l'aménagement du cap Diamant pour l'installation de deux nouvelles œuvres d'art public autochtones.
- Une autre variation à la baisse est de 0,47 M\$ dans l'article 'Acquisition de matériel et d'outillage', car en 2024-2025, des déboursés avaient été fait pour acquérir l'une des œuvres d'art public.
- Ces variations sont compensées par une hausse de 0,62 M\$ dans l'article 'Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages', représentant les investissements en 2025-2026 pour le remplacement de la toiture du Musée des plaines d'Abraham et pour la réfection des serres. Ces travaux de maintien des actifs de la Commission sont des dépenses via des mandats octroyés à Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC).
- Aussi, au cours des premiers trimestres de 2024-2025, la Commission avait défrayé des coûts importants pour le développement d'un nouveau site web, ce qui explique la baisse de 0,22 M\$ dans l'article 'Information'.
- La variation résiduelle à la baisse de 0,04 M\$ s'inscrit dans le cours normal des opérations sous plusieurs articles.

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2025

Dépenses par article courant	2025-2026			2024-2025			Variance		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 septembre 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice terminé le 31 mars 2025	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 septembre 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues	Dépenses durant le trimestre	Cumul des crédits
Personnel	6 310	1 840	3 142	6 034	1 602	2 972	276	238	170
Transports et communications	150	33	54	120	69	90	30	(36)	(36)
Information	500	97	163	290	305	381	210	(208)	(218)
Services professionnels et spéciaux	2 000	636	930	3 804	768	1 030	(1 804)	(132)	(100)
Location	200	56	88	80	58	75	120	(2)	13
Services de réparation et d'entretien	1 331	314	409	3 728	914	1 361	(2 397)	(600)	(952)
Services publics, fournitures, approvisionnements	1 000	268	448	500	323	557	500	(55)	(109)
Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	5 000	622	624	150	-	-	4 850	622	624
Acquisition de matériel et d'outillage	500	12	51	500	502	523	-	(490)	(472)
Paiements de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres subventions et paiements	2 960	41	41	2 900	26	26	60	15	15
Dépenses totales	19 951	3 919	5 950	18 106	4 567	7 015	1 845	(648)	(1 065)

Risques et incertitudes

Le principal risque financier pour la Commission est de ne pas atteindre ses prévisions de revenus tirés des stationnements, des activités d'animation et des entrées au Musée des plaines d'Abraham. À la fin du deuxième trimestre de l'exercice, elle est en mesure d'annoncer qu'elle atteindra les revenus prévus. Voici d'autres risques et incertitudes assumés par la Commission et les stratégies de gestion adoptées pour y faire face :

- Mauvaises conditions climatiques, économiques et sociales :
 - Efforts de promotion pour accroître et diversifier la clientèle;
 - Développement de nouveaux partenariats.
- Contraintes budgétaires liées aux dépenses de fonctionnement:
 - Contrôle rigoureux du budget;
 - Révision de la structure de financement;
 - Renforcement des relations avec les intervenants au processus budgétaire.
- Accidents sur le parc et dommages aux biens de la Commission :
 - Entretien général de première qualité des lieux;
 - Travaux de réfection réguliers;
 - Prévention sur le terrain et patrouilles par le service de sûreté.
- Déséquilibre entre les vocations de parc historique et de parc urbain :
 - Analyse rigoureuse de toutes les demandes d'utilisation du territoire en vertu de la *Politique d'utilisation du territoire* pour s'assurer que les usagers puissent profiter du parc sans trop d'entraves ni d'activités organisées par l'externe;
 - Favoriser les activités organisées par la Commission qui concernent son mandat;
 - Assurer un suivi rigoureux sur le terrain pour veiller au respect du site.
- Conséquences environnementales et nuisance aux usagers lors de chantiers de construction sur le parc et à proximité :
 - Surveillance constante lors des travaux;
 - Rencontres régulières avec les instances concernées;
 - Mise en place de mesures d'atténuation pour protéger le parc et diminuer les nuisances pour les usagers.

Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Le seul changement important lié aux activités, au personnel ou aux programmes qui a eu lieu au cours du deuxième trimestre de 2025-2026 est l'entrée en fonction de la secrétaire-directrice générale.

Approbation des cadres supérieurs

Approuvé par :

Lise Moreau
Secrétaire-directrice générale

James Haberlin
Directeur principal des finances

Le 29 octobre 2025